

## Les postes de titulaires de secteur (TS)

Il s'agit de postes d'adjoints (maternelle ou élémentaire) implantés dans des secteurs et garantissant au candidat une nomination à titre définitif sur un des 11 secteurs.

Un poste de TS est composé de services fractionnés (compléments de décharge et compléments de temps partiels), la répartition de service sera établie par l'IEN.

Celle-ci pourra évoluer chaque année, en fonction des modifications de décharges et de temps partiels.

### Comment rechercher les postes de TS sur la liste générale des supports d'affectation ?

Pour des raisons de présentation tous les postes de TS sont affichés dans une seule école du secteur.

Exemple : pour le secteur 1, tous les postes de TS apparaissent au sein de l'école élémentaire Van Gogh ANNONAY sur la liste générale des supports d'affectation, libellés T.R.S. 9010.

**Attention** : cette école ne fera pas nécessairement partie du service du titulaire de secteur.

### Pour visualiser les postes de TS par secteur

Nom du secteur	Ecole à rechercher
S1 ANNONAY	ANNONAY EEPU Van Gogh
S2 AUBENAS	AUBENAS EEPU Beausoleil
S3 LE TEIL	VIVIERS EEPU la Roubine
S4 MONTPEZAT	MONTPEZAT EEPU
S5 LE CHEYLARD	LE CHEYLARD EEPU
S6 JOYEUSE	JOYEUSE EEPU
S7 VALLON PONT D'ARC	VALLON PONT D'ARC EEPU
S8 VERNOUX LAMASTRE	LAMASTRE EEPU
S9 PRIVAS	PRIVAS EEPU René Cassin
S10 TOURNON	TOURNON EEPU Vincent d'Indy
S11 ST PERAY	ST PERAY EEPU Quai

### Comment postuler ?

Exemple : un agent souhaite demander un poste de TS du secteur 9.

Il devra saisir le code **380**

Nom du secteur	Code à saisir
S1 ANNONAY	<b>386</b>
S2 AUBENAS	<b>388</b>
S3 LE TEIL	<b>384</b>
S4 MONTPEZAT	<b>381</b>
S5 LE CHEYLARD	<b>382</b>
S6 JOYEUSE	<b>387</b>
S7 VALLON PONT D'ARC	<b>378</b>
S8 VERNOUX LAMASTRE	<b>379</b>
S9 PRIVAS	<b>380</b>
S10 TOURNON	<b>383</b>
S11 ST PERAY	<b>385</b>